

***MAIRIE DE LALEVADE D'ARDECHE***  
**Compte rendu de la séance du 05 Octobre 2023**

**Présents** : M. FIALON Dominique, RIEU Dominique, CHANÉAC Damien, DUMAS Albin, LE TOQUIN Stéphanie, PINTO ABRANTES Delphine, VEOL Christophe, MORIN Frédéric, LOMEL Cédric

**Absents ayant donné procuration** : HILAIRE Béatrice à RIEU Dominique, COURT Grégory à CHANEAC Damien, HENRIQUES PINTO ABRANTES Jorge à PINTO ABRANTES Delphine, MASNEUF Nathalie à FIALON Dominique, ORIVES Éric à MAURIN Frédéric

**Absents** : PASTRE Laurie

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique RIEU

**ORDRE DU JOUR :**

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 07 Septembre 2023 est approuvé à l'unanimité

**DELIBERATION**

**FINANCES**

**N° 1 – CONVENTION DE PRESTATION ARCHIVES AVEC LE CENTRE DE GESTION**

En 2022 les travaux d'archivages ont commencé et donne toutes satisfactions mais ces travaux ne sont pas terminés et une intervention supplémentaire est nécessaire afin de terminer cet archivage.

Le centre de gestion est venu constater, le volume de travail restant

Le coût proposé par le centre de gestion est de **20.00 euros** de l'heure, soit **140.00 euros** pour une journée de 7 heures de travail, pour une durée de onze jours, soit un total de **1 620.00 € TTC**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, autorise Monsieur Le Maire a signé la convention avec le centre de gestion

**N° 2 – DECISION MODIFICATIVE N°2023-3**

Suite à des régularisations d'erreurs antérieures, l'augmentation du point d'indice et du SMIC, les normes réglementaires d'avancement etc ...Le chapitre des payes n'est pas suffisamment abondé.

Une décision modificative est donc proposée pour rétablir cette situation

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**AFFAIRE GENERALES**

**N°3 – ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A DEMISSION**

Monsieur Albin DUMAS nous a fait part de son intention de démissionner de son poste de 4eme adjoint et s'est expliqué devant les conseillers municipaux.

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'adjoint.

Considérant la candidature de Monsieur Christophe VEOL au poste de 4eme adjoint

Il est procédé au vote

Résultat du 1<sup>er</sup> tour du scrutin : \_\_\_\_\_

Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

- a) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14 (Quatorze)
- b) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :
- c) Nombre de bulletins blancs : 1 (Un)
- d) Nombre de suffrages exprimés (a-b) : 14 (Quatorze)
- e) Majorité absolue : 13 (Treize)

<b>NOM Prénom des candidats(dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>	
VEOL Christophe		13

Monsieur VEOL Christophe ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4<sup>ème</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

Monsieur DUMAS Albin est nommé conseiller municipal

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité des voix.

#### **N°4 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Suite aux différents mouvements dans l'équipe municipale et la création de nouvelles commissions il est nécessaire de mettre à jour le tableau des commissions communales

<b>Commissions</b>	<b>Responsable</b>	<b>Membres</b>
<i>Finances budget</i>	D RIEU	D CHANÉAC- B HILAIRE-A DUMAS-G COURT- C VÉOL- S LE TOQUIN
<i>Urbanisme Environnement Transition Ecologique</i>	C VÉOL	D RIEU-A DUMAS-D CHANÉAC
<i>Travaux bâtiments Cimetières</i>	D CHANÉAC	C VÉOL-G COURT-R LEXPERT-D PINTO
<i>Voirie</i>	G COURT	C VÉOL-R LEXPERT-D PINTO-N MASNEUF- E ORIVES-F MORIN
<i>Sport Jeunesse Associations culture</i>	S LE TOQUIN	D PINTO-J PINTO-S NOUVET-JP METIFIOT- A DUMAS-D RIEU
<i>Affaires sociales Personnes Agées</i>	A DUMAS	D RIEU-J CHARRE-N MASNEUF-S NOUVET- S LE TOQUIN
<i>Affaires Scolaires et Périscolaires</i>	D RIEU- B HILAIRE	G COURT-S NOUVET-S LE TOQUIN
<i>Communication</i>	B HILAIRE	G LEMOINE-L PASTRÉ-D RIEU
<i>Ressources humaines et Administration générale cérémonies</i>	D FIALON	D RIEU-D CHANÉAC-B HILAIRE
<i>Activités économiques</i>	G COURT	A DUMAS-N MASNEUF-G LEMOINE-JP METIFIOT-

<i>Artisans et commerçants</i>		L PASTRÉ-J PINTO
<i>Tourisme</i>		
<i>Plan Communal de Sauvegarde</i>	D CHANÉAC	G COURT- A DUMAS- B HILAIRE – C VEOL
<i>Contrôle des listes électorales</i>	C VEOL	G COURT- S LE TOQUIN – C VEOL – E ORIVES – F MORIN
<i>CCAS</i>	A DUMAS	D RIEU-N MASNEUF-S LE TOQUIN - A DHAINAUT – I GAUDIN – I MORTIER – S NOUVET
<i>Commission Communale des Impôts Direct (CCID)</i>	D FIALON	C BUGNAZET - J PLANCHET - C PELLICI - C PLENAT - G LEMOINE - S NOUVET -D CHANEAC - G COURT - A DUMAS - N MASNEUF - D RIEU - C VEOL

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité

#### **N°5 – ADOPTION DU REGLEMENT CIMETIERE**

Considérant qu'il y a lieu de se mettre en conformité en approuvant un texte relatif au fonctionnement du cimetière tant pour les usagers que pour les professionnels devant y travailler afin d'y assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le déroulement des funérailles dans les meilleures conditions d'ordre et de décence.

Monsieur Le Maire, propose à l'assemblée d'approuver le règlement ci-annexé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Opération brioches au bénéfice de l'ADAPEI se déroulera les 13 et 14 octobre 2023
- Elections Européennes le 09 juin 2024
- Vœux de l'équipe municipale et du Maire à la population le 14 janvier 2024
- RN102 et Route des Ecoles, les études seront rendues fin novembre 2023
- Changement du sens de circulation, rue des écoles à partir du 23 octobre 2023 pour une période d'essai de six mois  
Mise en place de panneaux de signalisation et distribution de documents d'informations aux Levadois.
- La castagnade se déroulera le 28 octobre 2023
- Plan Communal de Sauvegarde l'application « Fr Alert, » Système d'alerte de la sécurité civile sur téléphone mobile qui borne aux alentours des risques majeurs.  
Les hôtels de plein air (campings) devraient être raccordé au système.  
Un exercice du PCS sera mené chaque année (donc courant 2024 pour le prochain)

**Prochain conseil municipal : jeudi 02 novembre 2023**

**Séance levée à : 22 h 20**